Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE ET LOIRE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Pôle Concurrence, Consommation Répression des Fraudes et Métrologie

Service Métrologie

DECISION n° 13.19.110.025.1 du 19 décembre 2013
Portant modification à la décision n° 10.19.110.005.1 du 20 mai 2010

Préfet de Maine et Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif aux instruments de mesure ;

Vu la décision n° 10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 attribuant la marque d'identification AJ 49 à la Société ADEMI Pesage, Z.I. de la Bergerie, rue Ampère, 49280 LA SEGUINIERE ;

Vu les décisions n° 11.19.110.004.1 du 4 août 2011, n° 11.19.110.005.1 du 8 novembre 2011 et n° 12.19.110.021.1 du 18 décembre 2012 portant modification à la décision ci-dessus ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2012 accordant délégation de signature au directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté du 5 septembre 2012 portant subdélégation de signature accordée aux agents de la DIRECCTE des Pays de la Loire ;

Considérant la demande du 25 novembre 2013 de la société ADEMI PESAGE concernant l'utilisation de sa marque AJ49 pour l'activité de réparation des Instruments de Pesage à Fonctionnement Automatique (IPFA) ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire ;

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
Pôle C - Service Métrologie
22, mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES CEDEX 1
Standard : 02 53 46 79 00 - Métrologie : 02 53 46 79 13 - télécopie : 02 53 46 79 98

DECIDE

Article 1er :

L'article 1er de la décision n° 10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 est modifié comme suit :

« La marque d'identification **AJ 49** est attribuée à la société ADEMI Pesage, dont le siège social est situé Z.I. de la Bergerie, rue Ampère, 49280 LA SEGUINIERE et dont les ateliers sont listés en annexe pour effectuer ses activités :

2 de réparation et de vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA),

3 de réparation et de vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement automatique (IPFA),

Cette marque doit être apposée sur tous les scellements et autres parties de l'appareil prévus par l'arrêté réglementant la catégorie d'instrument concerné ou par sa décision d'approbation de modèle. »

Article 2 :

L'annexe à la décision n° 10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 est remplacée par celle jointe à la présente décision.

Article 3 :

Les autres dispositions de la décision n° 10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 sont inchangées.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur régional des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi,
le chef de la division Métrologie

Laurent BOUTIN

Annexe de la décision n° 13.19.110.025.1 du 19 décembre 2013

Liste des ateliers concernés :

- ADEMI PESAGE - Siège (*):
  Zone Industrielle La Bergerie - Rue Ampère - BP 35
  49280 LA SEGUINIERE

- ADEMI PESAGE CHOLET - Agence de Cholet :
  Zone Industrielle La Bergerie - Rue Ampère - BP 35
  49280 LA SEGUINIERE

- ADEMI PESAGE LA ROCHE SUR YON - Agence de la Roche sur Yon :
  Vendéopôle Vendée Centre - 3, rue des Ouchelinières
  85480 BOURNEZEAU

- ADEMI PESAGE AQUITAINE - Agence d'Aquitaine :
  9, chemin de la Vieille Ferme
  33650 MARTILLAC

- ADEMI PESAGE LIMOGES - Agence du Limousin :
  Parc Océalim - 5, rue Charles Lindberg
  87270 COUZEIX

- ADEMI PESAGE LE MANS - Agence du Mans :
  2, rue de Corse
  72000 LE MANS

- ADEMI PESAGE PARIS - Agence d'Ile de France :
  Parc des Bourguignons - 31, rue du Pont aux Pins – Bâtiment B7
  91310 MONTLHERY

- ADEMI PESAGE BRETAGNE - Agence de Rennes :
  Z.A. du Chêne Vert - 15, allée de la Haie de Terre
  35650 LE RHEU

Seul l'atelier suivi d'un (*) est concerné par l'activité de réparation et vérification périodique des IPFA.